

La maison des béates du village Les Bordes

Le village des Bordes, situé sur la commune de Saint-Beauzire, possède encore des vestiges de sa maison des béates du 19^{ème} siècle, mais ses habitants n'en ont pas connaissance ou pensent qu'il s'agit de « la maison de Marie Faucher », propriété actuelle de la famille Mansion. Cette maison des béates a disparu, mais « la maison de Marie Faucher » en conserve des vestiges : un clocheton et la cloche. Où et comment était la véritable maison des béates ? Pourquoi le clocheton et la cloche existent-ils toujours dans une maison de ce hameau ? Mais tout d'abord qu'était une béate et une maison de béates.

Béates et maisons de béates. De quoi s'agit-il ?

Spécificité de la Haute-Loire, les maisons des béates ou maison d'assemblée, estimées à plus d'un millier pour l'ensemble du département, sont très nombreuses dans le Velay, plus rares dans le Brivadois, une trentaine dans les deux cantons de Brioude selon Nicole Darpoux¹. C'est au 17^{ème} siècle, sous l'épiscopat de Mgr de Béthune, qu'Anne-Marie Martel, une jeune fille du Puy, fonda avec l'appui de l'abbé Tronson, directeur du grand séminaire, l'institution des Demoiselles de l'Instruction. Pour les campagnes une section spéciale fut créée en 1668 que l'on appela « Filles de l'Instruction ou Béates ». Les béates étaient des femmes pieuses célibataires mais elles n'étaient pas des religieuses. Installée dans un village, la maison des béates remplissait plusieurs fonctions : lieu de culte (prières durant le mois de mai par dévotion à la vierge Marie) et d'instruction religieuse (catéchisme des enfants) ; lieu d'enseignement scolaire pour les enfants du village ; lieu de réunion notamment des dentellières et brodeuses. La béate était également aide-soignante et participait aux veillées funéraires. Pour ceux qui souhaitent disposer de plus d'information ils peuvent consulter l'ouvrage *Voyage au pays des Béates* (Auguste Rivet et al., 2003²) qui contient une étude très complète des maisons des béates, du rôle des béates et des causes de leur disparition à la fin du 19^{ème} siècle lors de la mise en place de l'instruction publique obligatoire, sous l'impulsion du ministre Jules Ferry. La loi du 30 octobre 1886 a laïcisé le personnel des écoles publiques ce qui s'est traduit par la disparition des béates, certaines se trouvant intégrées comme institutrices dans les écoles primaires de la République. A cette époque on dénombrait 756 béates selon Mr Dunglas, recteur de l'Académie de la Haute-Loire ; son rapport apporte également de nombreuses informations sur les activités des béates. Sœur Anne Elisabeth, Diaconesse de Reuilly réalise depuis quelques années un inventaire des maisons de béates en Haute-Loire³.

Sur la commune de St-Beauzire, Nicole Darpoux mentionne cinq maisons de béates au 19^{ème} siècle : au Bourg, Les Bordes, Le Bosbomparent, Le Croizet, Vendage. Ceci n'est pas surprenant car au 19^{ème} siècle ces cinq villages étaient les plus peuplés de la commune.

La maison de béates de les Bordes

Une peinture, réalisées par Elie Chomette⁴, (voir la photo de cette peinture ; la comparer avec la photo de 2012 de « la maison de Marie Faucher »), probablement en 1916, témoigne de son existence, de sa forme et de son emplacement dans le village. Elle était située à l'entrée nord-ouest

¹ Nicole Darpoux (2010), *Les Béates dans la communauté de Brioude*, Almanach de Brioude de 2010. En 2018 Nicole Darpoux a également publié un autre article dans l'Almanach de Brioude, *Portrait d'une béate*. Il s'agit de Marguerite Isabel (1837-1925), originaire de Glisneuve, village de la commune de Lubilhac.

² Auguste Rivet, Ph Moret, P ; Burger et A. Crémilleux (2003), *Voyage au pays des béates*, Editions de Borée, 192 pages.

³ *Les béates et les maisons d'assemblée*, Editions Créer à Brioude. Les 2 premiers tomes (1470 pages) ont été publiés, ils concernent les arrondissements d'Yssingeaux et du Puy-en-Velay, l'arrondissement de Brioude est en cours.

⁴ Elie Chomette (1883-1966) né à Saint-Etienne avait épousé une cousine germaine de mon père, Léontine Durand, du village Les Bordes.

du village sur la droite du chemin qui va à Boisseuges, accolée à un pâtre de plusieurs petites maisons d'habitation (cinq ou six), d'étables et cuvages typiques de l'habitat de cette région au 19^{ème} siècle ; l'ensemble de ces constructions forme un U orienté au sud, dont le centre est constitué par un espace commun, aujourd'hui une cour ; ces maisons avec un toit à deux pentes possédaient seulement des ouvertures sur la cour. Actuellement cette maison des béates n'existe plus, devenue une ruine, elle a été définitivement démolie vers 2000, le terrain de son emplacement appartient à André Chassagnon.

Sur la peinture réalisée par Elie Chomette nous observons que cette maison était insérée entre un bâtiment, à usage agricole (au premier plan), qui a été également démoli et une maison avec une « estre » qui existe toujours. Comme toutes les maisons de béates, celle des Bordes possédait aussi un clocheton dans le prolongement du pignon, ainsi qu'une croix sur le clocheton. De forme rectangulaire, d'une emprise au sol d'environ 50 m², elle possédait un rez-de-chaussée, un premier étage et sans doute un grenier ; le rez-de-chaussée, doté d'une chapelle, devait servir pour « l'assemblée » c'est-à-dire pour l'école, le catéchisme, le rosaire en mai... ; l'étage devait être utilisé pour l'habitation de la béate.

Sur le plan cadastral de 1819, l'emplacement de cette maison correspondait à la parcelle n°371 de la section F, dont le propriétaire était Antoine Chassagnon. L'utilisation et la transformation de ce bâtiment en maison de béates seraient postérieures à 1819; elles seraient dues à Catherine Chassagnon célibataire, et héritière de cette maison. Catherine Chassagnon (1802-1857), originaire des Bordes, fille de Jean Chassagnon et Marie Faucher, serait la première béate du village des Bordes ; lors du recensement de population de 1851 elle est mentionnée « institutrice privée ». Sa cousine, Antoinette Chassagnon (1824-1858), également célibataire et originaire des Bordes, fille de Pierre Chassagnon et Marie Veisseires, fut également béate dans le village. Ce serait Catherine Chassagnon qui fit don de cette maison au village ou à la commune. Quand ? Pourquoi cette cession au village ou à la commune plutôt qu'à ses héritiers « naturels », la famille Chassagnon-Faucher ? Est-ce que c'était la meilleure solution pour que la maison puisse continuer à être utilisée en maison des béates ?

Au décès de Catherine Chassagnon en 1857, Antoinette Chassagnon continua à remplir la fonction de béate, mais elle décéda un an après, en 1858, à 34 ans. Selon Nicole Darpoux Jeanne Marie Messonnier aurait été béate aux Bordes et intégrée institutrice de la république en 1885. Après 1895 les béates n'avaient plus le droit de réaliser l'instruction scolaire des enfants, cependant cette maison a dû continuer d'avoir une fonction religieuse car la cloche qui se trouve aux Bordes sur « la maison de Marie Faucher » date de 1902 et porte les informations suivantes : « Parrain Alfred Cornet, Mairaine A. Marie Chassagnon » ; « Aîné Burdin Fondateur à Lyon 1902 » ; décor en relief : une vierge avec l'enfant ; une croix. Cette cloche⁵ est celle qui apparaît sur la photo et la peinture d'Elie Chomette. Avant 1902 il a donc dû exister une autre cloche sur la maison de la béate. Pourquoi a-t-elle été remplacée ? Qu'est-elle devenue ?

Vers 1920 il semble que cette maison des béates se lézardait et devenait menaçante pour les deux bâtiments mitoyens qui appartenaient à Eugène Chassagnon. Dans un courrier du 19 mai 1925 adressé au préfet de Haute-Loire, Eugène se plaint des menaces que représente ce bâtiment en ruine : « des lézardes et des trous...des pierres qui s'en détachent fréquemment ...des dangers pour les voisins et passants...que le Maire⁶est au courant de ces faits...que le Maire n'a rien fait et ne veut rien faire...». Le 29 mars, le 21 juin et le 15 novembre 1925 le conseil municipal a débattu de cette question en présence d'habitants du village des Bordes dans la salle. Finalement il décida la vente aux enchères publiques de la parcelle « sise au village des Bordes et sur laquelle est édifiée un bâtiment ». Le 12 mai 1926 une expertise de ce bâtiment a été réalisée par Elie Martre, « instituteur à Saint-Beauzire, secrétaire de Mairie de cette commune, désigné aux fins

⁵ La fonderie Burdin était installée au 22 rue de Condé à Lyon. Ses cloches se vendaient dans toute la France mais aussi en Algérie ou au Canada. Aîné est probablement le fils de Jean-Claude Burdin qui installa en 1874 un carillon de quatorze cloches dans l'église Sainte-Croix, située en face de son atelier. Cette entreprise va disparaître après la guerre de 1914-1918, après avoir refait le carillon de l'hôtel de ville de Lyon.

⁶ Pierre Martel

d'expertiser.... cet immeuble de 48 ca 62...» ; le rapport de son expertise contient un croquis dressé sans échelle sur lequel on peut lire que les dimensions intérieures de l'immeuble sont de 7,15m sur 6,80 m. Le 13 juin 1926, le procès-verbal de l'enquête publique réalisé par le Maire de Lubilhac, qui a été désigné par le préfet, mentionne aucune réclamation. La vente aux enchères, autorisée par un arrêté préfectoral du 16 juin 1926 aura lieu à la mairie de Saint-Beauzire le 1^{er} août 1926. Elle est adjugée à Alexis Pignol, expert-géomètre, demeurant à Ladignat, commune de Saint-Just-près-Brioude. Ce dernier la revendra le 12 février 1927 à Eugène Chassagnon, au même prix qu'il l'avait achetée, soit 300 F. Pourquoi une vente aussi rapide et au même prix ? Eugène Chassagnon a réussi à acheter cette maison qu'il convoitait grâce à un stratagème. En fait Alexis Pignol a servi d'homme de paille !

Avant cette vente, probablement en 1925 ou 1926, les cléricaux du village ont déplacé cette cloche et fait bâtir un clocheton pour l'abriter, sur le pignon de « la maison de Marie Faucher ». Le nouveau clocheton, légèrement différent, n'est pas surmonté d'une croix. Qu'est devenue la croix ? Jusque vers 1965⁷ Marie Faucher, célibataire, a animé le catéchisme ainsi que le rosaire de mai dans sa maison, elle a donc assumé une partie des fonctions des béates. Pour cela elle avait aménagé une pièce avec un autel, un crucifix et une vierge qui serait maintenant dans l'église de Saint-Beauzire. Au décès de Marie Faucher son héritière fut sa nièce, Clémentine Corny épouse de Marcel Mazin, dernier boulanger de Saint-Beauzire, qui en 1955 alla s'installer épicière, place Eugène Gilbert à Brioude. Les héritiers Mazin vendirent cette maison à Mr et Mme Barré, qui la vendirent ensuite à Mr et Mme Mansion, les propriétaires actuels. Il est intéressant de noter que dans les actes notariés des ventes successives il est mentionné que la cloche appartient aux habitants du village et que le propriétaire de la maison a « la charge et l'entretien de cette cloche ». Il est également précisé que s'il veut s'en débarrasser il lui faut l'accord des gens du village. La cloche des Bordes est donc un patrimoine commun à tous les habitants du village.

Conclusion

L'histoire de la maison des béates des Bordes met en lumière l'importance de la vie religieuse et collective dans un village du brivadois au 19^{ème} siècle. Cette importante vie sociale collective à l'échelle du village nécessitait des biens collectifs propriété des habitants du village ; la maison des béates, au même titre que le four banal, le travail pour ferrer les animaux, le couderc, ou tout autre bien sectional en sont les témoins.

En nous plongeant dans le passé du village des Bordes nous avons aussi pris conscience de l'importance des tensions entre les cléricaux (Famille Durand, Famille Faucher, Famille Chassagnon le père d'Antoine, famille Montel) et les anticléricaux (Eugène Chassagnon), à la fin du 19^{ème} et au début du 20^{ème} siècle. Ces tensions se sont parfois transformées en querelles de voisinage qui ont duré jusque vers 1970.

Mais cette maison des béates n'a pas encore révélé tous ses secrets, de nombreuses questions sont encore sans réponse:

- A quelle date l'activité des béates a commencé aux Bordes ?
- A quelle date l'activité des béates a-t-elle cessé aux Bordes ?
- Noms des béates qui se sont succédées?
- Quand a eu lieu le transfert de la cloche sur la maison de Marie Faucher et comment a été financé le clocheton sur la maison de Marie Faucher ?
- La maison des béates était-elle un bien sectional des habitants des Bordes ou un bien de la commune ?

Louis Lagrange

Tel 06 32 25 86 69

⁷ Elle se retira chez sa nièce, Clémentine Mazin (née Corny, son père boulanger à Saint-Beauzire avait épousé la sœur de Marie Faucher).

J'invite les personnes qui disposent d'autres informations, ou qui relèvent des erreurs à m'en faire part !!! Par avance je les remercie.

Photos de la peinture d'Elie Chomette et de « la maison de Marie Faucher » en 2012 (clichés de Louis Lagrange)

